

Justificatif généré le 09/05/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 09/05/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/674240
N° d'annonce : 674240

HUGO DIGITAL

Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique au capital de 50.000 €

Siège social : Pérouse 75116 PARIS

811 817 444 R.C.S. Paris

Décisions de l'Associée Unique en date du 04/05/2023 : transformation de la Société à responsabilité limitée à associé unique (ancienne mention) en Société par Actions Simplifiée (nouvelle mention) à compter du 04/05/2023, sans création d'un être moral nouveau. Dénomination, siège et durée inchangées. Le capital social reste fixé à 50 000 €.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent, chaque action donnant droit à une voix au moins.

Transmission des actions : cession libre entre associés ; agrément préalable donné par décision collective des associés dans les autres cas.

Fin des fonctions de gérant exercées par Marion CORVELER-GLENAT du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par la société GLENAT ENTREPRISES ET DEVELOPPEMENT (Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance), sise 37 rue Servan 38000 GRENOBLE (347 746 281 R.C.S. GRENOBLE), en qualité de Président.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeMvRteAH

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeMvRteAH>

